



## RAPPORT DE GESTION

---

### TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| PROFIL DE L'ENTREPRISE .....                                   | 2  |
| FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2017 ..... | 2  |
| MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS .....                   | 4  |
| INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT .....                              | 7  |
| ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....                         | 8  |
| ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ .....                          | 12 |
| FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....               | 20 |
| INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....                              | 27 |
| SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....          | 32 |

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du troisième trimestre 2017 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant une participation dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un prix d'achat global de 37,7 M\$, payable en espèces. À la même date, Québecor Média a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016. Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

- Les revenus de Québecor ont totalisé 1,03 G\$ au troisième trimestre 2017, en hausse de 36,4 M\$ (3,6 %) par rapport à la même période de 2016.
- Le 13 octobre 2017, Québecor a annoncé d'importants changements à la direction de la Société :
  - Julie Tremblay a quitté ses fonctions de présidente et chef de la direction de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») et présidente et chef de la direction de Québecor Groupe Média afin de prendre sa retraite. Au cours de sa carrière au sein de la Société, Julie Tremblay a su relever d'importants défis grâce à son dévouement et à sa capacité à mobiliser ses équipes. La direction de la Société souhaite la remercier chaleureusement pour sa précieuse contribution au cours des 25 dernières années.
  - France Lauzière a été nommée présidente et chef de la direction de Groupe TVA et conserve son poste de chef du contenu de Québecor Contenu. À l'emploi de Groupe TVA depuis 2001, France Lauzière occupait aussi, avant ce changement, le poste de vice-présidente à la programmation de Groupe TVA.
  - Les activités de musique, de journaux, d'édition de livres, d'affichage et d'imprimerie relèveront dorénavant de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor et de Québecor Média.

### Télécommunications

- Au troisième trimestre 2017, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 30,0 M\$ (3,8 %) de ses revenus. Le bénéfice d'exploitation ajusté du secteur a progressé de 15,7 M\$ (4,3 %), malgré l'écart défavorable de 5,6 M\$ lié à des éléments non récurrents.
- Progression importante des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») au troisième trimestre 2017 en téléphonie mobile (21,4 M\$ ou 16,0 %), en accès Internet (15,0 M\$ ou 6,1 %), pour les services affaires (2,5 M\$ ou 8,8 %) et le service de vidéo sur demande par abonnement *club illico* (« *club illico* ») (2,3 M\$ ou 29,5 %).
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 156,46 \$ au troisième trimestre 2017, contre 146,58 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 9,88 \$ (6,7 %).
- Augmentation nette de 50 400 unités de service<sup>1</sup> (0,9 %) au troisième trimestre 2017, dont 37 000 lignes en téléphonie mobile, 26 900 clients à l'accès Internet par câble et 9 800 clients à *club illico*.

---

<sup>1</sup> La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de *club illico*, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le 29 août 2017, Vidéotron a annoncé la signature d'une entente avec Comcast Corporation, une multinationale spécialisée dans les télécommunications, les médias et la technologie. Ce partenariat stratégique vise à développer une solution innovante de télé IP, basée sur la plateforme XFINITY X1 de Comcast Corporation, pour le bénéfice des clients de Vidéotron. Ces derniers pourront profiter d'une expérience de télévision supérieure leur permettant de naviguer d'une façon plus simple, rapide et intuitive parmi un contenu diversifié, entre autres, de télévision, de films et de spectacles sur demande, de vidéos sur le Web et d'applications.
- Le 24 juillet 2017, Vidéotron a vendu à Shaw Communications Inc. (« Shaw ») ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$. Trois de ces licences d'exploitation dans la bande de 700 MHz couvrent le sud de l'Ontario ainsi que la totalité des provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, tandis que quatre licences dans la bande de 2500 MHz couvrent les principaux grands centres urbains de ces provinces, soit Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver.

### **Média**

- Au troisième trimestre 2017, le secteur Média a affiché une croissance de 9,9 M\$ (4,5 %) de ses revenus et de 11,3 M\$ (32,8 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté grâce principalement, dans ce dernier cas, à la hausse des revenus publicitaires et d'abonnement des activités de télédiffusion, à la diminution des coûts de contenu et à l'impact de la hausse des revenus des services cinématographiques et audiovisuels.
- Selon les données du sondage Vividata du deuxième trimestre 2017, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le journal gratuit *24 heures Montréal* demeurent des chefs de file en information au Québec avec plus de 4,0 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Web). De plus, Groupe TVA s'affirme toujours comme un joueur de premier rang de l'industrie canadienne du magazine avec près de 10,3 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues.

### **Sports et divertissement**

- Le 11 août 2017, Martin Tremblay a été nommé chef de l'exploitation de Québecor Groupe Sports et divertissement. Il s'est joint à Québecor en 2010 et occupait depuis 2012 le poste de vice-président, Affaires publiques, de Québecor.

### **Opérations financières**

- Le 8 novembre 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé, sous réserve de l'approbation des dépôts réglementaires auprès de la Bourse de Toronto, un fractionnement des actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et des actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») en circulation de la Société, à raison de deux pour une. Ainsi, les porteurs d'actions de la Société recevront une action supplémentaire pour chaque action détenue à la date de clôture des registres le 15 novembre 2017. Les négociations sur les actions de la Société, sur la nouvelle base de deux pour une, commenceront à l'ouverture des marchés le 17 novembre 2017. Les actions de la Société seront négociées selon la procédure de négociation des effets payables (« due bill ») de la Bourse de Toronto du mardi 14 novembre 2017 au jeudi 16 novembre 2017.
- Le 12 octobre 2017, la Société a augmenté la taille de sa facilité de crédit garantie renouvelable de 150,0 M\$ à 300,0 M\$.
- Le 29 septembre 2017, la Société a remboursé son prêt hypothécaire existant de 30,1 M\$. Le même jour, la Société a conclu un nouveau prêt hypothécaire de 50,0 M\$, portant intérêt à un taux fixe de 3,757 % et échéant en octobre 2022.
- Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital pour un prix d'achat global de 37,7 M\$, payable en espèces. À la même date, Québecor Média a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %, tandis que celle de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 18,93 % à 18,47 %.

## MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 1****Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

|  | Trois mois terminés les |                 | Neuf mois terminés les |                 |
|--|-------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
|  | 30 septembre            |                 | 30 septembre           |                 |
|  | 2017                    | 2016            | 2017                   | 2016            |
| Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :                              |                         |                 |                        |                 |
| Télécommunications   | 379,3                   | \$ 363,6        | \$ 1 145,2             | \$ 1 084,8      |
| Média  | 45,8                    | 34,5            | 58,2                   | 38,7            |
| Sports et divertissement   | (1,8)                   | (1,3)           | (7,4)                  | (6,2)           |
| Siège social   | (2,2)                   | (7,0)           | (14,5)                 | (12,5)          |
|  | 421,1                   | 389,8           | 1 181,5                | 1 104,8         |
| Amortissement  | (175,2)                 | (162,3)         | (518,3)                | (485,7)         |
| Frais financiers   | (75,5)                  | (82,7)          | (231,5)                | (243,6)         |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers            | (80,2)                  | (68,3)          | (191,7)                | (118,1)         |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | (6,7)                   | (1,2)           | (7,3)                  | (14,7)          |
| Gain sur vente de licences de spectre                                    | 243,1                   | –               | 330,9                  | –               |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs                 | (43,5)                  | (40,9)          | (43,8)                 | (40,9)          |
| Perte sur refinancement de dettes  | –                       | –               | (15,6)                 | –               |
| Impôts sur le bénéfice   | (63,7)                  | (37,4)          | (101,8)                | (96,4)          |
| Bénéfice lié aux activités abandonnées                                   | 5,9                     | –               | 14,3                   | –               |
| <b>Bénéfice net (perte nette)</b>  | <b>225,3</b>            | <b>\$ (3,0)</b> | <b>\$ 416,7</b>        | <b>\$ 105,4</b> |

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, le gain sur vente de licences de spectre, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 2****Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les |                 | Neuf mois terminés les |                |
|---|-------------------------|-----------------|------------------------|----------------|
|   | 30 septembre            |                 | 30 septembre           |                |
|   | 2017                    | 2016            | 2017                   | 2016           |
| Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies                                    | 97,2                    | \$ 83,2         | \$ 251,3               | \$ 220,8       |
| Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers                                   | (80,2)                  | (68,3)          | (191,7)                | (118,1)        |
| Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments                        | (6,7)                   | (1,2)           | (7,3)                  | (14,7)         |
| Gain sur vente de licences de spectre   | 243,1                   | –               | 330,9                  | –              |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs  | (43,5)                  | (40,9)          | (43,8)                 | (40,9)         |
| Perte sur refinancement de dettes   | –                       | –               | (15,6)                 | –              |
| Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>                                   | (19,3)                  | 0,5             | 13,1                   | 3,7            |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements | (23,5)                  | 18,4            | (44,4)                 | 20,6           |
| Activités abandonnées   | 4,8                     | –               | 11,6                   | –              |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                                  | <b>171,9</b>            | <b>\$ (8,3)</b> | <b>\$ 304,1</b>        | <b>\$ 71,4</b> |

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

**Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs**

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif (exclusion faite des produits de l'aliénation de licences). La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé par Québecor Média, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média**

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif (exclusion faite des produits de l'aliénation de licences). Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

### **INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement qui est fréquemment utilisé dans l'industrie, soit le RMPA. Cet indicateur sert à mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et *club illico*, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et de *club illico*, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

### Comparaison des troisièmes trimestres 2017 et 2016

**Revenus** de 1,03 G\$, en hausse de 36,4 M\$ (3,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (30,0 M\$ ou 3,8 % des revenus du secteur), Média (9,9 M\$ ou 4,5 %) et Sports et divertissement (3,7 M\$ ou 47,4 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 421,1 M\$, en hausse de 31,3 M\$ (8,0 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (15,7 M\$ ou 4,3 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur), malgré l'écart défavorable de 5,6 M\$ lié à des éléments non récurrents, et Média (11,3 M\$ ou 32,8 %). Écart favorable au siège social (4,8 M\$), dont l'écart favorable de la charge de rémunération à base d'actions.
- Augmentation de la perte d'exploitation ajustée dans le secteur Sports et divertissement (0,5 M\$ ou 38,5 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 0,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 4,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2017.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 171,9 M\$ (1,42 \$ par action de base) au troisième trimestre 2017, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 8,3 M\$ (0,07 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit un écart favorable de 180,2 M\$ (1,49 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - le gain de 243,1 M\$ sur la vente de licences de spectre comptabilisé au troisième trimestre 2017, dont 121,6 M\$ sans incidence fiscale ;
  - la hausse de 31,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
  - la diminution de 7,2 M\$ des frais financiers ;
  - l'écart favorable de 5,9 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 48,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'augmentation de 26,3 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 12,9 M\$ de la charge d'amortissement ;
- un écart défavorable de 11,9 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 11,7 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 5,5 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 97,2 M\$ (0,81 \$ par action de base) au troisième trimestre 2017, contre 83,2 M\$ (0,68 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 14,0 M\$ (0,13 \$ par action de base).

**Charge d'amortissement** de 175,2 M\$ au troisième trimestre 2017, soit une augmentation de 12,9 M\$ qui s'explique principalement par l'impact des investissements en immobilisations effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives aux investissements dans les réseaux filaires et sans fil, ainsi que dans les systèmes informatiques.

**Frais financiers** de 75,5 M\$ au troisième trimestre 2017, en baisse de 7,2 M\$, qui s'explique principalement par un niveau moyen d'endettement moins élevé, par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements effectués à des taux d'intérêt inférieurs, par l'écart favorable des gains et pertes sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises et par la hausse des revenus d'intérêt générée par l'augmentation des liquidités.



**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 80,2 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 68,3 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 11,9 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation défavorable de 11,7 M\$, sans incidence fiscale, de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments** de 6,7 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 1,2 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 5,5 M\$.

- Au cours du troisième trimestre 2017, une charge nette de 6,7 M\$ a été comptabilisée relativement à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société et à la migration des clients des services analogiques vers les services numériques dans le secteur Télécommunications (1,2 M\$ au troisième trimestre 2016).

**Gain sur vente de licences de spectre** de 243,1 M\$ au troisième trimestre 2017.

- Le 24 juillet 2017, Vidéotron a vendu à Shaw ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$. Trois de ces licences d'exploitation dans la bande de 700 MHz couvrent le sud de l'Ontario ainsi que la totalité des provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, tandis que quatre licences dans la bande de 2500 MHz couvrent les principaux grands centres urbains de ces provinces, soit Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver. Un gain de 243,1 M\$ a été comptabilisé relativement à la vente de ces licences, dont 121,6 M\$ sans incidence fiscale. Notons que cette transaction a permis la comptabilisation au deuxième trimestre 2017 d'avantages fiscaux au montant de 20,0 M\$ relativement à des pertes fiscales d'années antérieures, réduisant ainsi les déboursés d'impôt de la Société.

**Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs** de 43,5 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 40,9 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 2,6 M\$.

- Au cours des troisièmes trimestres 2017 et 2016, Québecor Média a réalisé des tests de dépréciation sur son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Magazines, considérant la tendance à la baisse affectant les revenus dans l'industrie. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de son UGT Magazines était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$, dont 1,5 M\$ sans incidence fiscale, a été comptabilisée au troisième trimestre 2017 (40,1 M\$ sans incidence fiscale au troisième trimestre 2016). De plus, une charge de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 12,4 M\$, dont 3,1 M\$ sans incidence fiscale, a été comptabilisée au troisième trimestre 2017 (aucune au troisième trimestre 2016).
- Au cours du troisième trimestre 2017, une charge additionnelle de dépréciation d'actifs incorporels totalisant 1,1 M\$ a été comptabilisée dans les autres secteurs de la Société (0,8 M\$ au troisième trimestre 2016).

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 63,7 M\$ au troisième trimestre 2017 (taux d'imposition effectif de 26,0 %), contre 37,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,3 %) à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 26,3 M\$, qui s'explique essentiellement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales.

## **Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et 2016**

**Revenus** de 3,06 G\$, en hausse de 97,0 M\$ (3,3 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (97,1 M\$ ou 4,1 % des revenus du secteur), Sports et divertissement (2,1 M\$ ou 8,5 %) et Média (1,4 M\$ ou 0,2 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 1,18 G\$, en hausse de 76,7 M\$ (6,9 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (60,4 M\$ ou 5,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Média (19,5 M\$ ou 50,4 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (1,2 M\$ ou -19,4 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 1,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2017, par rapport à la même période de 2016. Par ailleurs, les variations de juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 3,9 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2017.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 304,1 M\$ (2,51 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2017, contre 71,4 M\$ (0,58 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 232,7 M\$ (1,93 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - le gain de 330,9 M\$ sur la vente de licences de spectre comptabilisé au cours des neuf premiers mois de 2017, dont 165,5 M\$ sans incidence fiscale ;
  - la hausse de 76,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
  - l'écart favorable de 14,3 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
  - la diminution de 12,1 M\$ des frais financiers ;
  - l'écart favorable de 7,4 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 78,6 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- un écart défavorable de 73,6 M\$ au chapitre de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 72,4 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'augmentation de 32,6 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 15,6 M\$ relativement à la perte sur refinancement de dettes ;
- l'augmentation de 5,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 251,3 M\$ (2,08 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2017, contre 220,8 M\$ (1,80 \$ par action de base) à la même période de 2016, soit une hausse de 30,5 M\$ (0,28 \$ par action de base).

**Charge d'amortissement** de 518,3 M\$, soit une augmentation de 32,6 M\$ qui s'explique essentiellement par les raisons évoquées dans la comparaison des troisièmes trimestres 2017 et 2016.

**Frais financiers** de 231,5 M\$, en baisse de 12,1 M\$, qui s'explique principalement par les raisons évoquées dans la comparaison des troisièmes trimestres 2017 et 2016.

**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 191,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, contre 118,1 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 73,6 M\$ qui s'explique essentiellement par la variation défavorable de 72,4 M\$, sans incidence fiscale, de la perte et du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments** de 7,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 14,7 M\$ à la même période de 2016, soit un écart favorable de 7,4 M\$.

- Au cours des neuf premiers mois de 2017, une charge nette de 7,3 M\$ a été comptabilisée relativement à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société, à la migration des clients des services analogiques vers les services numériques dans le secteur Télécommunications et à des développements dans le cadre de litiges (14,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016).

**Gain sur vente de licences de spectre** de 330,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017.

- Le 24 juillet 2017, Vidéotron a vendu à Shaw ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$. Un gain de 243,1 M\$ a été comptabilisé relativement à la vente de ces licences, dont 121,6 M\$ sans incidence fiscale.
- Le 20 juin 2017, Vidéotron a vendu à Rogers Communication Inc. (« Rogers ») la licence de spectre relative aux SSFE-1 détenue dans la grande région de Toronto, pour une contrepartie en espèces de 184,2 M\$, conformément à l'option de transfert dont bénéficiait Vidéotron depuis 2013. Un gain de 87,8 M\$ a été comptabilisé relativement à la vente de cette licence, dont 43,9 M\$ sans incidence fiscale.
- Notons que ces transactions ont permis la comptabilisation au deuxième trimestre 2017 d'avantages fiscaux au montant de 31,8 M\$ relativement à des pertes fiscales d'années antérieures, réduisant ainsi les déboursés d'impôt de la Société.

**Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs** de 43,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 40,9 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 2,9 M\$ tel qu'expliqué dans la comparaison des troisièmes trimestres 2017 et 2016.

**Perte sur refinancement de dettes** de 15,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017.

- Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Vidéotron a remboursé un montant en capital global de 125,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal. Une perte de 5,2 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours des neuf premiers mois de 2017 relativement à ce remboursement.
- Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$ émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal. Une perte de 10,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours des neuf premiers mois de 2017 relativement à ce remboursement.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 101,8 M\$ pour la période des neuf premiers mois de 2017 (taux d'imposition effectif de 19,7 %), contre 96,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,8 %) à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 5,4 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales, contrebalancée par la comptabilisation d'avantages découlant de pertes fiscales d'années antérieures.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2017

**Revenus** de 823,7 M\$ au troisième trimestre 2017, soit une progression de 30,0 M\$ (3,8 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 155,5 M\$, soit une progression de 21,4 M\$ (16,0 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes et à la hausse du revenu net par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 260,7 M\$, en hausse de 15,0 M\$ (6,1 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation des revenus par client, dont l'incidence favorable d'une combinaison de produits et de la hausse de certains tarifs, par la hausse de la clientèle, contrebalancée en partie par l'augmentation des escomptes, et par la diminution des surcharges liées à la consommation.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 252,0 M\$, soit une diminution de 0,7 M\$ (-0,3 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, contrebalancés en partie par l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 98,2 M\$, en baisse de 7,7 M\$ (-7,3 %), principalement dû à l'impact de la diminution nette du nombre de lignes et à la baisse des revenus interurbains, contrebalancés en partie par la hausse du revenu par ligne et par la baisse des escomptes.
- Revenus de *club illico* de 10,1 M\$, en hausse de 2,3 M\$ (29,5 %), essentiellement en raison de l'augmentation de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 30,9 M\$, en hausse de 2,5 M\$ (8,8 %), principalement due à l'impact de la croissance des revenus de 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») et de Fibrenoire inc. (« Fibrenoire »).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 12,4 M\$, en baisse de 2,8 M\$ (-18,4 %), surtout en raison de la diminution des revenus par appareil en téléphonie mobile et de la baisse des ventes de terminaux numériques.
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron ltée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 1,4 M\$, en baisse de 0,4 M\$ (-22,2 %), qui s'explique surtout par la fermeture de magasins.
- Autres revenus de 2,6 M\$, en hausse de 0,5 M\$ (23,8 %).

**RMPA** de Vidéotron de 156,46 \$ au troisième trimestre 2017, contre 146,58 \$ à la même période de 2016, soit une croissance de 9,88 \$ (6,7 %).

#### Statistiques de clientèles

*Unités de service* – Au 30 septembre 2017, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 846 200, soit une hausse de 50 400 unités (0,9 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2017, contre une augmentation de 54 700 au troisième trimestre 2016 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 143 100 (2,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017. Les unités de service représentent la somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et de *club illico*, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

*Téléphonie mobile* – Au 30 septembre 2017, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 990 300, soit une augmentation de 37 000 lignes (3,9 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2017, contre une hausse de 38 800 au troisième trimestre 2016. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 122 600 (14,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017 (tableau 3).

*Accès Internet par câble* – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 654 100 au 30 septembre 2017, en hausse de 26 900 clients (1,7 %) au troisième trimestre 2017, contre une hausse de 24 400 clients à la même période de 2016. Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017, le service d'accès Internet par câble a recruté 58 000 clients (3,6 %) (tableau 3). Au 30 septembre 2017, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 57,7 %, contre 56,3 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 867 400 au 30 septembre 2017, contre 2 833 000 un an plus tôt).

*Télédistribution* – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 7 700 (-0,5 %) au troisième trimestre 2017, contre une baisse de 1 800 clients à la même période de 2016, et a diminué de 46 700 clients (-2,8 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017 (tableau 3). À la fin du troisième trimestre 2017, les services de télédistribution de

Vidéotron desservait 1 649 000 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 57,5 %, contre 59,9 % un an plus tôt.

- Au 30 septembre 2017, le service illico télé numérique desservait 1 603 900 clients, soit une hausse de 7 100 clients (0,4 %) au troisième trimestre 2017, contre une augmentation de 11 000 clients à la même période de 2016. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 33 100 clients (2,1 %). Au 30 septembre 2017, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour ce service s'élevait à 55,9 %, contre 55,4 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 14 800 clients (-24,7 %) au troisième trimestre 2017, contre une diminution de 12 800 clients à la même période de 2016. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 79 800 clients. Le déclin accru s'explique surtout par le programme d'accélération de la migration des clients des services analogiques vers les services numériques, visant l'intégration complète d'ici la fin de 2017.

*Téléphonie par câble* – Au 30 septembre 2017, ce service comptait 1 205 400 lignes, soit une baisse de 15 600 (-1,3 %) au troisième trimestre 2017, contre une diminution de 18 900 lignes à la même période de 2016. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 59 700 (-4,7 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 septembre 2017, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 42,0 %, contre 44,7 % un an plus tôt.

*club illico* – Au 30 septembre 2017, le nombre de clients à *club illico* s'élevait 347 400, soit une augmentation de 9 800 clients (2,9 %) au troisième trimestre 2017, contre une hausse de 12 200 clients à la même période de 2016. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 68 900 (24,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017 (tableau 3).

**Tableau 3**

**Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres**  
(en milliers de clients)

|                                   | Sept. 2017     | Juin 2017      | Mars 2017      | Déc. 2016      | Sept. 2016     | Juin 2016      | Mars 2016      | Déc. 2015      |
|-----------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Téléphonie mobile <sup>1</sup>    | 990,3          | 953,3          | 920,9          | 893,9          | 867,7          | 828,9          | 795,7          | 768,6          |
| Internet par câble                | 1 654,1        | 1 627,2        | 1 628,1        | 1 612,8        | 1 596,1        | 1 571,7        | 1 578,1        | 1 568,2        |
| Télédistribution :                |                |                |                |                |                |                |                |                |
| Analogique                        | 45,1           | 59,9           | 85,5           | 103,8          | 124,9          | 137,7          | 153,1          | 166,3          |
| Numérique                         | 1 603,9        | 1 596,8        | 1 595,1        | 1 587,1        | 1 570,8        | 1 559,8        | 1 568,9        | 1 570,6        |
|                                   | 1 649,0        | 1 656,7        | 1 680,6        | 1 690,9        | 1 695,7        | 1 697,5        | 1 722,0        | 1 736,9        |
| Téléphonie par câble <sup>1</sup> | 1 205,4        | 1 221,0        | 1 241,3        | 1 253,1        | 1 265,1        | 1 284,0        | 1 304,3        | 1 316,3        |
| <i>club illico</i>                | 347,4          | 337,6          | 324,5          | 314,7          | 278,5          | 266,3          | 265,2          | 257,5          |
| <b>Total (unités de service)</b>  | <b>5 846,2</b> | <b>5 795,8</b> | <b>5 795,4</b> | <b>5 765,4</b> | <b>5 703,1</b> | <b>5 648,4</b> | <b>5 665,3</b> | <b>5 647,5</b> |

<sup>1</sup> En milliers de lignes

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 379,3 M\$, en hausse de 15,7 M\$ (4,3 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie ;
- l'impact de l'enregistrement d'éléments non récurrents aux troisièmes trimestres 2016 et 2017 pour un écart défavorable total de 5,6 M\$.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 54,0 % au troisième trimestre 2017, contre 54,2 % à la même période de 2016, expliqué principalement par la composante fixe de ces coûts, qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus.

### **Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2017**

**Revenus** de 2,44 G\$, soit une hausse de 97,1 M\$ (4,1 %) principalement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2017.

- Revenus du service de téléphonie mobile de 447,9 M\$, en hausse de 74,6 M\$ (20,0 %).

- Revenus des services d'accès Internet de 767,8 M\$, en hausse de 37,6 M\$ (5,1 %).
- Revenus totaux des services de télédistribution de 756,1 M\$, soit une baisse de 12,0 M\$ (-1,6 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 301,0 M\$, soit une diminution de 19,0 M\$ (-5,9 %).
- Revenus de *club illico* de 28,9 M\$, en hausse de 6,1 M\$ (26,8 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 93,8 M\$, en hausse de 12,8 M\$ (15,8 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 36,1 M\$, en baisse de 2,4 M\$ (-6,2 %).
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron de 4,7 M\$, en baisse 0,6 M\$ (-11,3 %).
- Autres revenus stables de 7,4 M\$.

**RMPA** de Vidéotron de 153,05 \$ pour la période des neuf premiers mois de 2017, contre 143,64 \$ à la même période de 2016, en hausse de 9,41 \$ (6,6 %).

### Statistiques de clientèle

*Unités de service* – Hausse de 80 800 unités de service (1,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2017, contre une augmentation de 55 600 unités de service à la même période de 2016.

*Téléphonie mobile* – Augmentation de 96 400 lignes (10,8 %) pour la période des neuf premiers mois de 2017, contre une hausse de 99 100 lignes à la même période de 2016.

*Accès Internet par câble* – Hausse de 41 300 clients (2,6 %) au service d'accès Internet par câble, contre une augmentation de 27 900 clients à la période correspondante de 2016.

*Télédistribution* – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 41 900 (-2,5 %) au cours des neuf premiers mois de 2017, contre une diminution de 41 200 clients à la même période de 2016.

- Hausse de 16 800 clients (1,1 %) au service illico télé numérique au cours des neuf premiers mois de 2017, contre une augmentation de 200 clients à la même période de 2016.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 58 700 clients (-56,6 %), contre une perte de 41 400 clients au cours des neuf premiers mois de 2016. Le déclin accru s'explique surtout par l'accélération de la migration des clients des services analogiques vers les services numériques.

*Téléphonie par câble* – Diminution de 47 700 lignes (-3,8 %) au cours des neuf premiers mois de 2017, contre une baisse de 51 200 lignes à la même période de 2016.

*club illico* – Augmentation de 32 700 clients (10,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2017, contre une hausse de 21 000 clients à la même période de 2016.

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 1,15 G\$, en hausse de 60,4 M\$ (5,6 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- l'impact de la hausse de la perte sur la vente d'appareils mobiles, atténué en partie par l'incidence favorable des forfaits de type « apportez votre appareil » ;
- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie et d'informatique.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,1 % au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 53,8 % à la même période de 2016, expliqué principalement par la composante fixe de ces coûts, qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus.

## Flux de trésorerie d'exploitation

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 220,4 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 184,1 M\$ à la même période de 2016 (tableau 4).

- Cette augmentation de 36,3 M\$ s'explique principalement par la diminution de 19,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations, dont la baisse des investissements dans 4Degrés Colocation et dans le réseau LTE, de même que par la progression de 15,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 620,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, contre 485,8 M\$ à la même période de 2016 (tableau 4).

- Cette augmentation de 134,2 M\$ s'explique par la diminution de 72,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, dont la baisse des investissements dans 4Degrés Colocation et dans le réseau LTE, et par la progression de 60,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

### **Tableau 4 : Télécommunications**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

|  | Trois mois terminés les<br>30 septembre |                 | Neuf mois terminés les<br>30 septembre |                 |
|--|---|-----------------|--|-----------------|
|  | 2017                                    | 2016            | 2017                                   | 2016            |
| Bénéfice d'exploitation ajusté   | 379,3 \$                                | 363,6 \$        | 1 145,2 \$                             | 1 084,8 \$      |
| Acquisitions d'immobilisations   | (132,9)                                 | (152,0)         | (441,9)                                | (507,9)         |
| Acquisitions d'actifs incorporels  | (28,6)                                  | (28,7)          | (87,0)                                 | (93,3)          |
| Produit de l'aliénation d'éléments d'actif (exclusion faite<br>des produits de l'aliénation de licences) | 2,6                                     | 1,2             | 3,7                                    | 2,2             |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>  | <b>220,4 \$</b>                         | <b>184,1 \$</b> | <b>620,0 \$</b>                        | <b>485,8 \$</b> |

## **Média**

### Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2017

**Revenus** de 231,6 M\$ au troisième trimestre 2017, en hausse de 9,9 M\$ (4,5 %).

- Augmentation de 5,7 M\$ (6,4 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée principalement par :
  - une progression des revenus publicitaires du Réseau TVA ;
  - une hausse des revenus d'abonnement de TVA Sports.Contrebalancées par :
  - une diminution des revenus de production commerciale.
- Hausse de 8,6 M\$ (53,8 %) des revenus des services cinématographiques et audiovisuels, expliquée principalement par la croissance des revenus de location de studios et d'équipements due au nombre supérieur de tournages au troisième trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016.
- Revenus d'édition de journaux en baisse de 2,0 M\$ (-4,2 %).
  - Revenus publicitaires en baisse de 5,5 % ; revenus de tirage en baisse de 6,7 % ; revenus numériques en hausse de 9,7 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 3,4 %.
- Diminution de 4,8 M\$ (-16,0 %) des revenus d'édition de magazines, expliquée principalement par :
  - la baisse des revenus publicitaires ;
  - la diminution des revenus d'abonnement et en kiosque ;

- l'impact de la fermeture de titres ;
- la baisse des revenus d'édition sur mesure.
- Hausse de 0,7 M\$ (16,7 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout en raison de la hausse des revenus publicitaires.
- Augmentation de 3,0 M\$ (9,0 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par l'augmentation des activités de distribution en grande diffusion et en librairie, contrebalancée en partie par la baisse des revenus en édition scolaire.
- Baisse de 1,1 M\$ (-11,2 %) des revenus de distribution et de production de musique, surtout en raison de la diminution des revenus de distribution.

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 45,8 M\$ au troisième trimestre 2017, en hausse de 11,3 M\$ (32,8 %).

- Augmentation de 8,7 M\$ (77,7 %) du bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion, qui s'explique par l'impact de la hausse des revenus, jumelé à la diminution des coûts de contenu dans TVA Sports.
- Hausse de 6,1 M\$ (164,9 %) du bénéfice d'exploitation ajusté provenant des services cinématographiques et audiovisuels, expliquée principalement par l'impact de la hausse des revenus.
- Diminution de 1,9 M\$ (-43,2 %) du bénéfice d'exploitation ajusté pour l'édition de journaux qui s'explique par l'impact de la baisse des revenus et par l'inscription d'éléments non récurrents favorables au troisième trimestre 2016.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en baisse de 2,5 M\$ (-43,9 %). L'impact de la baisse des revenus a été contrebalancé en partie par la diminution des frais d'exploitation, dont les coûts d'impression et de production, de même que par les réductions de coûts liés aux mesures de restructuration.
- Hausse de 0,7 M\$ (140,0 %) du bénéfice d'exploitation ajusté de Québecor Média Affichage, dû principalement à l'impact de la hausse des revenus.
- Augmentation de 0,4 M\$ (4,0 %) du bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres, expliquée surtout par l'incidence de la hausse des revenus et des marges en distribution et en littérature générale, contrebalancée en partie par l'impact de la diminution des revenus en édition scolaire.
- Écart défavorable de 0,4 M\$ de la perte d'exploitation ajustée de distribution et de production de musique, dû principalement à l'impact de la baisse des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 80,2 % au troisième trimestre 2017, contre 84,4 % à la même période de 2016. Cette diminution est surtout attribuable à l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus, en particulier en télédiffusion et dans les services cinématographiques et audiovisuels, de même qu'à l'impact des mesures de restructuration et de réduction de coûts.

### **Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2017**

**Revenus** de 673,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, en hausse de 1,4 M\$ (0,2 %).

- Augmentation de 22,7 M\$ (7,6 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée essentiellement par :
  - une progression des revenus publicitaires du Réseau TVA et de TVA Sports ;
  - une hausse des revenus d'abonnement de TVA Sports.
 Contrebalancées par :
  - une diminution des revenus de production commerciale.
- Augmentation de 6,3 M\$ (14,3 %) des revenus des services cinématographiques et audiovisuels, expliquée principalement par la croissance des revenus de location de studios et d'équipements, ainsi que par une hausse des revenus d'effets visuels.
- Revenus d'édition de journaux en baisse de 11,0 M\$ (-7,4 %).
  - Revenus publicitaires en baisse de 12,6 % ; revenus de tirage en baisse de 6,6 % ; revenus numériques stables ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 0,9 %.



- Les revenus d'édition de magazines ont diminué de 16,3 M\$ (-18,8 %) au cours des neuf premiers mois de 2017, qui s'explique essentiellement par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2017.
- Hausse de 1,2 M\$ (11,1 %) des revenus de Québecor Média Affichage, attribuable principalement à la hausse des revenus publicitaires.
- Augmentation de 2,3 M\$ (3,0 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par une augmentation des revenus en édition scolaire et par la hausse des activités de distribution en grande diffusion et en librairie.
- Baisse de 4,2 M\$ (-14,0 %) des revenus de distribution et de production de musique, surtout en raison de la diminution des revenus de distribution.

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 58,2 M\$ pour la période des neuf premiers mois de 2017, en hausse de 19,5 M\$ (50,4 %).

- Écart favorable de 20,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion, qui s'explique essentiellement par l'impact de la hausse des revenus.
- Augmentation de 3,4 M\$ (50,0 %) du bénéfice d'exploitation ajusté provenant des services cinématographiques et audiovisuels, expliqué principalement par l'impact de la hausse des revenus.
- Baisse de 4,3 M\$ (-52,4 %) du bénéfice d'exploitation ajusté pour l'édition de journaux qui s'explique par l'impact de la baisse des revenus, contrebalancé en partie par l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'impact des mesures de restructuration et la baisse des coûts de distribution.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en baisse de 4,2 M\$ (-35,9 %). Cette diminution s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus, contrebalancée en partie par la diminution des frais d'exploitation, dont les frais d'impression, de rédaction et de vente, de même que les réductions de coûts liées aux mesures de restructuration.
- Écart favorable de 1,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté de Québecor Média Affichage, dû à l'impact de la hausse des revenus.
- Augmentation de 2,3 M\$ (23,7 %) du bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par l'impact de la hausse des revenus et des marges en édition scolaire, de même que par la baisse des frais d'exploitation en littérature générale.
- Écart défavorable de 0,8 M\$ de la perte d'exploitation ajustée de distribution et de production de musique, dû principalement à l'impact de la baisse des revenus.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 91,4 % au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 94,2 % à la même période de 2016. Cette diminution est surtout attribuable à l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus, en particulier en télédiffusion et dans les services cinématographiques et audiovisuels, et à l'impact des mesures de restructuration et de réduction de coûts.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 35,0 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 22,1 M\$ à la même période de 2016 (tableau 5). Cet écart favorable de 12,9 M\$ s'explique par la hausse de 11,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par une diminution de 1,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 30,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 2,3 M\$ à la même période de 2016 (tableau 5). Cet écart favorable de 28,6 M\$ s'explique par la hausse de 19,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté, jumelée à la baisse de 9,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Tableau 5 : Média****Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les<br>30 septembre |                | Neuf mois terminés les<br>30 septembre |               |
|---|---|----------------|--|---------------|
|   | 2017                                    | 2016           | 2017                                   | 2016          |
| Bénéfice d'exploitation ajusté                      | 45,8 \$                                 | 34,5 \$        | 58,2 \$                                | 38,7 \$       |
| Acquisitions d'immobilisations                      | (9,4)                                   | (10,1)         | (22,2)                                 | (28,9)        |
| Acquisitions d'actifs incorporels                   | (1,4)                                   | (2,4)          | (5,1)                                  | (7,6)         |
| Produit de l'aliénation d'éléments d'actif          | -                                       | 0,1            | -                                      | 0,1           |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b> | <b>35,0 \$</b>                          | <b>22,1 \$</b> | <b>30,9 \$</b>                         | <b>2,3 \$</b> |

**Sports et divertissement****Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2017**

**Revenus** de 11,5 M\$ au troisième trimestre 2017, soit une hausse de 3,7 M\$ (47,4 %) qui s'explique surtout par :

- l'augmentation des revenus de spectacles et de diffusion, due essentiellement au succès du spectacle *Saturday Night Fever* présenté au Capitole de Québec ;
- une hausse des revenus d'activation chez Gestion d'événements GesteV inc. (« GesteV »).

Contrebalancées par :

- une diminution des revenus d'événements sportifs chez GesteV.

**Perte d'exploitation ajustée** de 1,8 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 1,3 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 0,5 M\$, principalement attribuable à l'impact du démarrage de nouvelles activités, contrebalancé en partie par l'impact de la hausse des revenus.

**Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2017**

**Revenus** de 26,9 M\$, soit une hausse de 2,1 M\$ (8,5 %) par rapport à la même période de 2016, expliquée principalement par :

- une augmentation nette des revenus de spectacles et de diffusion ;
- une hausse des revenus d'activation chez GesteV.

Contrebalancées en partie par :

- une diminution des revenus de hockey.

**Perte d'exploitation ajustée** de 7,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 6,2 M\$ à la même période de 2016, soit un écart défavorable de 1,2 M\$ expliqué principalement par l'impact du démarrage de nouvelles activités, contrebalancé en partie par l'impact de la hausse des revenus.

**Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 2,0 M\$ au troisième trimestre 2017, contre des flux négatifs de 2,8 M\$ à la même période de 2016 (tableau 6). Cet écart favorable de 0,8 M\$ s'explique par la diminution de 1,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, contrebalancée par la hausse de 0,5 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 8,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre des flux négatifs de 9,2 M\$ à la même période de 2016 (tableau 6), pour un écart favorable de 1,1 M\$. La diminution de 2,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels a été contrebalancée en partie par la hausse de 1,2 M\$ de la perte d'exploitation ajustée.

**Tableau 6 : Sports et divertissement****Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les<br>30 septembre |                 | Neuf mois terminés les<br>30 septembre |                 |
|---|---|-----------------|--|-----------------|
|   | 2017                                    | 2016            | 2017                                   | 2016            |
| Perte d'exploitation ajustée                        | (1,8) \$                                | (1,3) \$        | (7,4) \$                               | (6,2) \$        |
| Acquisitions d'immobilisations                      | (0,2)                                   | (0,7)           | (0,7)                                  | (1,9)           |
| Acquisitions d'actifs incorporels                   | -                                       | (0,8)           | -                                      | (1,1)           |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b> | <b>(2,0) \$</b>                         | <b>(2,8) \$</b> | <b>(8,1) \$</b>                        | <b>(9,2) \$</b> |

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

### Exploitation

*Troisième trimestre 2017*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies** de 382,5 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 342,1 M\$ à la même période de 2016.

- Cette augmentation de 40,4 M\$ s'explique surtout par :
  - la diminution de 48,8 M\$ des impôts exigibles ;
  - les hausses respectives de 15,7 M\$ et de 11,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté des secteurs Télécommunications et Média ;
  - la diminution de 7,2 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancées par :

- l'écart défavorable de 41,2 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, dont la variation défavorable des impôts à payer ;
- l'écart défavorable de 5,5 M\$ relatif à la portion monétaire liée à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

*Neuf premiers mois de 2017*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies** de 862,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, contre 802,2 M\$ à la même période de 2016.

- Cette augmentation de 60,5 M\$ s'explique surtout par :
  - la diminution de 116,0 M\$ des impôts exigibles due principalement à la comptabilisation d'avantages fiscaux ;
  - les hausses respectives de 60,4 M\$ et de 19,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté des secteurs Télécommunications et Média ;
  - la diminution de 12,2 M\$ de la portion monétaire des frais financiers ;
  - l'écart favorable de 7,4 M\$ relatif à la portion monétaire liée à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable de 152,4 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliquée principalement par les variations défavorables des impôts sur le bénéfice à payer, des provisions à payer et des stocks du secteur Télécommunications.

La hausse de la rentabilité des secteurs Télécommunications et Média, de même que la comptabilisation d'avantages fiscaux et la diminution des frais financiers, ont eu un impact favorable au cours des neuf premiers mois de 2017 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, tandis que la variation du niveau des stocks et la baisse des provisions à payer du secteur Télécommunications ont eu une incidence défavorable.

**Fonds de roulement** de 465,6 M\$ au 30 septembre 2017, contre un fonds de roulement négatif de 429,9 M\$ au 31 décembre 2016, soit un écart favorable de 895,5 M\$ expliqué principalement par l'impact de l'encaissement des produits d'aliénation des licences de spectre au montant total de 614,2 M\$, de même que par la hausse des espèces et quasi-espèces et par la baisse des créditeurs, des charges, des provisions et des impôts à payer, à même les flux générés par les activités d'exploitation poursuivies.

## **Investissement**

### *Troisième trimestre 2017*

**Acquisitions d'immobilisations** de 142,5 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 163,8 M\$ à la même période de 2016, soit une diminution de 21,3 M\$ qui s'explique par la baisse des investissements dans 4Degrés Colocation et dans le réseau LTE.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 30,5 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 32,4 M\$ à la même période de 2016, soit une baisse de 1,9 M\$.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 432,7 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 1,3 M\$ à la même période de 2016.

- Au troisième trimestre 2017, Vidéotron a vendu à Shaw ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$.

**Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle** de 43,9 M\$ au troisième trimestre 2017.

- Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital pour un prix d'achat global de 37,7 M\$, payable en espèces, et a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %.

### *Neuf premiers mois de 2017*

**Acquisitions d'immobilisations** de 465,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 541,3 M\$ à la même période de 2016, soit une diminution de 76,1 M\$ qui s'explique par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse du troisième trimestre 2017.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 93,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 104,2 M\$ à la même période de 2016, soit une baisse de 10,6 M\$, principalement dans le secteur Télécommunications.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 618,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 3,1 M\$ à la même période de 2016.

- Au cours des neuf premiers mois de 2017, Vidéotron a vendu à Rogers la licence de spectre relative aux SSFE-1 détenue dans la grande région de Toronto, pour une contrepartie en espèces de 184,2 M\$, et a vendu à Shaw ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz détenues à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$.

**Acquisitions d'entreprises** de 5,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 119,1 M\$ à la même période de 2016.

- Au cours des neuf premiers mois de 2017, les acquisitions d'entreprises s'expliquent principalement par les paiements du solde à payer de 5,6 M\$ dans le cadre de l'acquisition de Fibrenoire par le secteur Télécommunications.
- Au cours des neuf premiers mois de 2016, les acquisitions d'entreprises s'expliquaient essentiellement par l'acquisition de Fibrenoire par le secteur Télécommunications.

**Dispositions d'entreprises** de 3,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2016, correspondant au solde du prix de vente des activités de commerce de détail de Groupe Archambault inc.

**Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle** de 43,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017 tel qu'expliqué dans l'analyse du troisième trimestre 2017.

## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média**

*Troisième trimestre 2017*

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média** de 213,7 M\$ au troisième trimestre 2017, contre 147,0 M\$ à la même période de 2016 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 66,7 M\$ s'explique principalement par :
  - l'augmentation de 41,9 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
  - la diminution de 23,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

*Neuf premiers mois de 2017*

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média** de 328,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2017, contre 171,2 M\$ à la même période de 2016 (tableau 7).

- Cet écart favorable de 156,9 M\$ s'explique principalement par :
  - la diminution de 86,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels ;
  - l'augmentation de 68,7 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.

### **Tableau 7**

#### **Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média**

(en millions de dollars canadiens)

|  | Trois mois terminés les |        | Neuf mois terminés les |         |
|--|-------------------------|--------|------------------------|---------|
|  | 30 septembre            |        | 30 septembre           |         |
|  | 2017                    | 2016   | 2017                   | 2016    |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>  |                         |        |                        |         |
| Télécommunications   | 220,4                   | 184,1  | 620,0                  | 485,8   |
| Média  | 35,0                    | 22,1   | 30,9                   | 2,3     |
| Sports et divertissement   | (2,0)                   | (2,8)  | (8,1)                  | (9,2)   |
| Siège social de Québecor Média   | (1,7)                   | (5,0)  | (13,3)                 | (11,3)  |
|  | <b>251,7</b>            | 198,4  | <b>629,5</b>           | 467,6   |
| Portion monétaire de la charge d'intérêt   | (67,4)                  | (74,9) | (208,0)                | (220,2) |
| Portion monétaire liée à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments | (6,7)                   | (1,2)  | (7,3)                  | (15,2)  |
| Impôts exigibles   | (2,4)                   | (51,2) | (14,5)                 | (130,5) |
| Autres   | (0,4)                   | (0,4)  | 2,5                    | 2,3     |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation   | 38,9                    | 76,3   | (74,1)                 | 67,2    |
| <b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média</b>               |                         |        |                        |         |
|  | <b>213,7</b>            | 147,0  | <b>328,1</b>           | 171,2   |

**Tableau 8****Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québec**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les |                 | Neuf mois terminés les |                 |
|---|-------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|
|   | 30 septembre            |                 | 30 septembre           |                 |
|   | 2017                    | 2016            | 2017                   | 2016            |
| <b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québec Média présentés au tableau 7</b> | <b>213,7</b>            | <b>\$ 147,0</b> | <b>\$ 328,1</b>        | <b>\$ 171,2</b> |
| Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :   |                         |                 |                        |                 |
| Flux de trésorerie du secteur   | (0,9)                   | (3,5)           | (3,0)                  | (5,2)           |
| Portion monétaire de la charge d'intérêt  | (6,3)                   | (6,0)           | (18,2)                 | (18,2)          |
| Portion monétaire liée à la charge de restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments        | –                       | –               | –                      | 0,5             |
| Autres  | –                       | 0,2             | –                      | (0,4)           |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation  | <b>5,7</b>              | <b>9,5</b>      | <b>0,8</b>             | <b>11,9</b>     |
|   | <b>(1,5)</b>            | <b>0,2</b>      | <b>(20,4)</b>          | <b>(11,4)</b>   |
| Plus l'acquisition d'immobilisations  | <b>142,5</b>            | 163,8           | <b>465,2</b>           | 541,3           |
| Plus l'acquisition d'actifs incorporels   | <b>30,5</b>             | 32,4            | <b>93,6</b>            | 104,2           |
| Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif (exclusion faite des produits de l'aliénation de licences)      | <b>(2,7)</b>            | (1,3)           | <b>(3,8)</b>           | (3,1)           |
| <b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor</b>                            | <b>382,5</b>            | <b>\$ 342,1</b> | <b>\$ 862,7</b>        | <b>\$ 802,2</b> |

**Financement**

**Dette consolidée** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 229,6 M\$ pour la période des neuf premiers mois de 2017. Variation nette défavorable de 239,8 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2017, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
  - le remboursement par Québec Média, le 1<sup>er</sup> mai 2017, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 325,0 M\$, émis le 5 janvier 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour un prix de 102,458 % du montant nominal ;
  - le remboursement par Vidéotron, les 5 janvier 2017 et 1<sup>er</sup> mai 2017, d'un montant en capital global de 300,0 M\$ de ses billets de premier rang, émis le 5 juillet 2011 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour un prix de 103,438 % du montant nominal ;
  - le remboursement par Vidéotron de sa facilité de crédit garantie renouvelable pour un montant de 209,3 M\$ ;
  - l'incidence favorable du taux de change de 303,9 M\$. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une baisse de l'actif (ou une hausse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
  - les diminutions d'emprunts bancaires totalisant 18,9 M\$ par Vidéotron et Québec Média ;
  - les remboursements courants totalisant 12,3 M\$ sur les facilités de crédit à terme de Vidéotron, de Groupe TVA et de Québec Média.

- Au cours de la même période, les augmentations de la dette sont essentiellement attribuables à :
  - l'émission par Vidéotron, le 13 avril 2017, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,125 % et échéant le 15 avril 2027, pour un produit net de 794,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,9 M\$ ;
  - l'augmentation par Québecor du solde de sa facilité de crédit garantie renouvelable pour un montant de 118,8 M\$ ;
  - la conclusion par Québecor, le 29 septembre 2017, d'un nouveau prêt hypothécaire d'un montant en capital de 50,0 M\$, portant intérêt à un taux fixe de 3,757 % et échéant en octobre 2022. Québecor a remboursé, le même jour, son prêt hypothécaire existant d'un montant en capital de 30,1 M\$.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 808,7 M\$ au 31 décembre 2016 à un actif net de 568,9 M\$ au 30 septembre 2017, soit une variation nette défavorable de 239,8 M\$ expliquée principalement par :
  - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
 Contrebalancé en partie par :
  - l'impact favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 12 octobre 2017, la Société a augmenté la taille de sa facilité de crédit garantie renouvelable de 150,0 M\$ à 300,0 M\$.
- Le 14 juillet 2017, Québecor a reçu un avis relatif à la conversion de débentures convertibles d'un montant nominal de 50,0 M\$ contre 2 077 922 actions catégorie B de Québecor. La Société a exercé son option de paiement en espèces et a payé 95,2 M\$ le 6 septembre 2017.
- Le 6 juillet 2017, Québecor Média a racheté pour annulation 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital pour un prix d'achat global de 37,7 M\$, payable en espèces. À la même date, Québecor Média a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,07 % à 81,53 %, tandis que celle de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 18,93 % à 18,47 %.
- Le 4 mai 2017, Vidéotron a transféré tous les engagements bancaires existants sous sa facilité de crédit renouvelable non garantie à sa facilité de crédit renouvelable garantie, faisant passer la taille de sa facilité de crédit garantie de 630,0 M\$ à 965,0 M\$ et mettant ainsi fin à sa facilité de crédit non garantie.

## **Situation financière**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,98 G\$ au 30 septembre 2017 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit des espèces et quasi-espèces de 712,6 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,27 G\$.

**Liquidités disponibles nettes** de 181,0 M\$ au 30 septembre 2017 pour Québecor au niveau corporatif, correspondant à des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 181,0 M\$, *pro forma* l'augmentation de la taille de sa facilité de crédit garantie renouvelable de 150,0 M\$ à 300,0 M\$.

**Dette consolidée** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 5,46 G\$ au 30 septembre 2017, soit une diminution de 229,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2016. Variation nette défavorable de 239,8 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (*cf.* « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 3,26 G\$ de Vidéotron (3,17 G\$ au 31 décembre 2016), de 65,0 M\$ de Groupe TVA (69,1 M\$ au 31 décembre 2016), de 1,97 G\$ de Québecor Média (2,41 G\$ au 31 décembre 2016) et de 168,6 M\$ de Québecor (30,6 M\$ au 31 décembre 2016).



Au 30 septembre 2017, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

#### Tableau 9

#### Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor

Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)

|                        |                |           |
|------------------------|----------------|-----------|
| 2018                   | 25,2           | \$        |
| 2019                   | 134,9          |           |
| 2020                   | 457,0          |           |
| 2021                   | 1,4            |           |
| 2022                   | 999,2          |           |
| 2023 et ultérieurement | 3 875,2        |           |
| <b>Total</b>           | <b>5 492,9</b> | <b>\$</b> |

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débetures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était environ de 6,3 années au 30 septembre 2017 (6,1 années au 31 décembre 2016). Au 30 septembre 2017, compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 85,1 % de titres à taux fixe (83,2 % au 31 décembre 2016) et de 14,9 % de titres à taux variable (16,8 % au 31 décembre 2016).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes (ou de distribution de capital par Québecor Média). La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 30 septembre 2017, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

#### Dividendes déclarés

Le 8 novembre 2017, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B (soit 0,0275 \$ par action après avoir donné effet au fractionnement des actions catégorie A et des actions catégorie B, à raison de deux pour une, en vigueur à compter du 15 novembre 2017). Ce dividende sera versé le 19 décembre 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 24 novembre 2017.

#### Conseil d'administration

Le 7 août 2017, le conseil d'administration a reçu la démission de Geneviève Marcon, administratrice de la Société depuis 2012, administratrice de Québecor Média depuis 2013 et membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de ces deux entreprises.

Le 28 septembre 2017, Andrea C. Martin a été nommée administratrice de Québecor et de Québecor Média et membre du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de ces deux entreprises.

## Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2017

Tableau 10

### Bilan consolidé de Québecor

#### Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2017 et 31 décembre 2016

(en millions de dollars canadiens)

|  | 30 sept. 2017 | 31 déc. 2016 | Écart   | Principales sources d'explication de l'écart   |
|--|---------------|--------------|---------|--|
| <b>Actif</b>   |               |              |         |  |
| Espèces et quasi-espèces   | 740,4         | 22,3         | 718,1   | \$ Encaissement du produit de l'aliénation de la vente de licences de spectre et flux générés par les activités d'exploitation poursuivies |
| Impôts sur le bénéfice <sup>1</sup>  | 12,2          | (28,3)       | 40,5    | Comptabilisation d'avantages fiscaux   |
| Immobilisations  | 3 589,5       | 3 605,1      | (15,6)  | Amortissement de la période net des acquisitions d'immobilisations sur une base d'exercice   |
| Actifs incorporels   | 933,9         | 1 224,0      | (290,1) | Vente de licences de spectre et dépréciation d'actifs incorporels  |
| Écart d'acquisition  | 2 695,8       | 2 725,4      | (29,6)  | Dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur Média   |
| Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>                                      | 568,9         | 808,7        | (239,8) | Cf. « Financement »  |
| <b>Passif</b>  |               |              |         |  |
| Créditeurs et charges à payer  | 687,4         | 705,9        | (18,5)  | Incidence de la variation courante des activités   |
| Provisions   | 24,1          | 69,3         | (45,2)  | Règlement de litiges   |
| Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires | 5 458,0       | 5 687,6      | (229,6) | Cf. « Financement »  |
| Autres éléments du passif  | 645,9         | 516,2        | 129,7   | Pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles et remboursement de débetures convertibles                               |
| Impôts différés <sup>3</sup>   | 604,6         | 544,9        | 59,7    | Charges nettes d'impôts sur le bénéfice différés aux résultats et aux autres éléments du résultat global                                   |

<sup>1</sup> Actif à court terme moins le passif à court terme

<sup>2</sup> Actif à long terme moins le passif à long terme

<sup>3</sup> Passif à long terme moins l'actif à long terme

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2017, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement de capital et d'intérêt sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

**Tableau 11**  
**Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2017**  
(en millions de dollars canadiens)

|   | Total          | Moins<br>d'un an | 1-3 ans           | 3-5 ans           | 5 ans<br>et plus  |
|---|----------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Dette à long terme <sup>1</sup>                         | 5 492,9        | \$ 25,2          | \$ 591,9          | \$ 1 000,6        | \$ 3 875,2        |
| Débetures convertibles <sup>2</sup>                     | 876,9          | –                | 876,9             | –                 | –                 |
| Paiements d'intérêts <sup>3</sup>                       | 1 762,3        | 214,3            | 567,4             | 518,4             | 462,2             |
| Contrats de location-exploitation                       | 206,7          | 46,4             | 59,9              | 23,8              | 76,6              |
| Acquisitions d'immobilisations et autres<br>engagements | 1 394,0        | 223,0            | 307,4             | 275,7             | 587,9             |
| Instruments financiers dérivés <sup>4</sup>             | (541,3)        | (20,0)           | (67,9)            | (195,1)           | (258,3)           |
| <b>Total des obligations contractuelles</b>             | <b>9 191,5</b> | <b>\$ 488,9</b>  | <b>\$ 2 335,6</b> | <b>\$ 1 623,4</b> | <b>\$ 4 743,6</b> |

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour comptabiliser les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> Basé sur la valeur du marché au 30 septembre 2017 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

<sup>3</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2017.

<sup>4</sup> Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

### Transactions entre parties liées

Au cours du troisième trimestre 2017, la Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 1,0 M\$ (0,5 M\$ à la même période de 2016).

Au cours des neuf premiers mois de 2017, la Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,0 M\$ (2,1 M\$ à la même période de 2016).

## Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 25 octobre 2017. De plus, 390 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 25 octobre 2017.

**Tableau 12**

### Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

|                     | Au 25 octobre 2017          |                     |
|---------------------|-----------------------------|---------------------|
|                     | Émises et<br>en circulation | Valeur<br>comptable |
| Actions catégorie A | 38 709 344                  | 8,6 \$              |
| Actions catégorie B | 81 440 920                  | 309,2               |

Le 3 août 2016, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 3 août 2016. Les rachats pouvaient être effectués entre les 15 août 2016 et 14 août 2017, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées.

Le 9 août 2017, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1<sup>er</sup> août 2017. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2017 et 14 août 2018, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2017, la Société a racheté et annulé 1 541 500 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 66,9 M\$ (233 200 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 8,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016). L'excédent de 61,1 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (7,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016).

Le 9 novembre 2017, la Société annonce, dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, qu'elle conclura le ou vers le 10 novembre 2017 un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il entrera en vigueur le 13 novembre 2017 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours du troisième trimestre 2017, 50 000 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 1,1 M\$. Par suite de cette transaction, le surplus d'apport a été augmenté de 1,2 M\$ et le passif lié à la charge de rémunération à base d'actions a été réduit d'un montant équivalent.

Le 8 novembre 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé, sous réserve de l'approbation des dépôts réglementaires auprès de la Bourse de Toronto, un fractionnement des actions catégorie A et des actions catégorie B en circulation de la Société, à raison de deux pour une. Ainsi, les porteurs d'actions de la Société recevront une action additionnelle pour chaque action détenue à la date de clôture des registres le 15 novembre 2017. Les négociations sur les actions de la Société, sur la nouvelle base de deux pour une, commenceront à l'ouverture des marchés le 17 novembre 2017. Les actions de la Société seront négociées selon la procédure de négociation des effets payables (« due bill ») de la Bourse de Toronto du mardi 14 novembre 2017 au jeudi 16 novembre 2017.

## Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des créditeurs et charges à payer, des dettes à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par le biais d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2017 et 31 décembre 2016 sont les suivantes :

**Tableau 13**

### Juste valeur de la dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

| Actif (passif)   | 30 septembre 2017 |                  | 31 décembre 2016 |                  |
|--|-------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Valeur comptable  | Juste valeur     | Valeur comptable | Juste valeur     |
| <b>Dette à long terme<sup>1, 2</sup></b>                     | <b>(5 492,9)</b>  | <b>(5 854,3)</b> | <b>(5 700,8)</b> | <b>(5 866,6)</b> |
| <b>Débentures convertibles<sup>3</sup></b>                   | <b>(879,4)</b>    | <b>(879,4)</b>   | <b>(780,0)</b>   | <b>(780,0)</b>   |
| <b>Instruments financiers dérivés</b>                        |                   |                  |                  |                  |
| Options de règlement anticipé                                | –                 | –                | 0,4              | 0,4              |
| Contrats de change à terme <sup>4</sup>                      | <b>(7,9)</b>      | <b>(7,9)</b>     | 2,5              | 2,5              |
| Ententes de swaps de taux d'intérêt                          | –                 | –                | (0,3)            | (0,3)            |
| Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt <sup>4</sup> | <b>576,8</b>      | <b>576,8</b>     | 806,5            | 806,5            |

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

<sup>2</sup> La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

<sup>3</sup> La valeur comptable et la juste valeur des débentures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

<sup>4</sup> La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débentures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé comptabilisée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débentures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris

la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2017 et de 2016 sont résumés dans le tableau 14.

**Tableau 14**  
**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**  
(en millions de dollars canadiens)

|  | Trois mois terminés les |         | Neuf mois terminés les |          |
|--|-------------------------|---------|------------------------|----------|
|  | 30 septembre            |         | 30 septembre           |          |
|  | 2017                    | 2016    | 2017                   | 2016     |
| Perte sur les dérivés incorporés liés aux débiteures convertibles      | 79,3 \$                 | 67,6 \$ | 189,9 \$               | 117,5 \$ |
| Perte sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur     | 0,9                     | 0,7     | 2,4                    | 0,6      |
| Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie | -                       | 0,1     | -                      | 0,2      |
| Gain sur les dérivés incorporés liés aux dettes à long terme           | -                       | (0,1)   | (0,6)                  | (0,2)    |
|  | 80,2 \$                 | 68,3 \$ | 191,7 \$               | 118,1 \$ |

Des gains de 35,8 M\$ et de 63,8 M\$ ont été comptabilisés, respectivement au troisième trimestre 2017 et pour les neuf premiers mois de 2017, aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (perte de 20,7 M\$ et gain de 25,5 M\$, respectivement au troisième trimestre 2016 et pour les neuf premiers mois de 2016).

### Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2017, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

### Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

### Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux,

de la télévision et des autres médias ;

- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie et de *club illico*, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 9 novembre 2017 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 9 novembre 2017

# QUÉBECOR INC.

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

|  | 2017              |            |          | 2016       |          |          |          |            |
|--|-------------------|------------|----------|------------|----------|----------|----------|------------|
|  | 30 sept           | 30 juin    | 31 mars  | 31 déc.    | 30 sept. | 30 juin  | 31 mars  |            |
| <b>Revenus</b>   | <b>1 034,7 \$</b> | 1 032,1 \$ | 996,4 \$ | 1 050,4 \$ | 998,3 \$ | 992,5 \$ | 975,4 \$ | 1 023,5 \$ |
| <b>Bénéfice d'exploitation ajusté</b>  | <b>421,1</b>      | 395,3      | 365,1    | 389,3      | 389,8    | 360,3    | 354,7    | 360,8      |
| Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires : |                   |            |          |            |          |          |          |            |
| Activités d'exploitation poursuivies   | <b>97,2</b>       | 83,2       | 70,9     | 84,7       | 83,2     | 69,9     | 67,7     | 58,0       |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers           | <b>(79,1)</b>     | (36,2)     | (72,5)   | 50,0       | (68,2)   | (57,0)   | 6,8      | (85,5)     |
| Éléments inhabituels   | <b>149,0</b>      | 78,6       | 1,4      | (11,4)     | (23,3)   | (3,1)    | (4,6)    | (6,6)      |
| Activités abandonnées  | <b>4,8</b>        | 6,8        | -        | -          | -        | -        | -        | (0,7)      |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>171,9</b>      | 132,4      | (0,2)    | 123,3      | (8,3)    | 9,8      | 69,9     | (34,8)     |
| <b>Données de base par action</b>  |                   |            |          |            |          |          |          |            |
| Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires : |                   |            |          |            |          |          |          |            |
| Activités d'exploitation poursuivies   | <b>0,81 \$</b>    | 0,69 \$    | 0,58 \$  | 0,69 \$    | 0,68 \$  | 0,57 \$  | 0,55 \$  | 0,47 \$    |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers           | <b>(0,66)</b>     | (0,30)     | (0,59)   | 0,41       | (0,56)   | (0,47)   | 0,06     | (0,70)     |
| Éléments inhabituels   | <b>1,23</b>       | 0,64       | 0,01     | (0,09)     | (0,19)   | (0,02)   | (0,04)   | (0,05)     |
| Activités abandonnées  | <b>0,04</b>       | 0,06       | -        | -          | -        | -        | -        | -          |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>1,42</b>       | 1,09       | -        | 1,01       | (0,07)   | 0,08     | 0,57     | (0,28)     |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)                    |                   |            |          |            |          |          |          |            |
|  | <b>120,7</b>      | 121,4      | 121,6    | 122,1      | 122,3    | 122,4    | 122,5    | 122,5      |
| <b>Données diluées par action</b>  |                   |            |          |            |          |          |          |            |
| Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires : |                   |            |          |            |          |          |          |            |
| Activités d'exploitation poursuivies   | <b>0,72 \$</b>    | 0,62 \$    | 0,52 \$  | 0,62 \$    | 0,61 \$  | 0,51 \$  | 0,50 \$  | 0,43 \$    |
| Impact de la dilution  | <b>0,09</b>       | 0,07       | 0,06     | -          | 0,07     | 0,06     | -        | 0,04       |
| (Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers           | <b>(0,66)</b>     | (0,30)     | (0,59)   | -          | (0,56)   | (0,47)   | (0,01)   | (0,70)     |
| Éléments inhabituels   | <b>1,23</b>       | 0,64       | 0,01     | (0,08)     | (0,19)   | (0,02)   | (0,03)   | (0,05)     |
| Activités abandonnées  | <b>0,04</b>       | 0,06       | -        | -          | -        | -        | -        | -          |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>                 | <b>1,42</b>       | 1,09       | -        | 0,54       | (0,07)   | 0,08     | 0,46     | (0,28)     |
| Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)            |                   |            |          |            |          |          |          |            |
|  | <b>120,9</b>      | 121,6      | 121,6    | 143,3      | 122,3    | 122,8    | 143,6    | 122,5      |